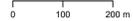


- Servitudes d'utilité publique :**
- Dégagement aéronautique
 - 93 Altitude en mètre
 - Zone non aedificandi
 - Radioélectrique de l'Aviation Civile
 - OPT radioélectrique
 - Télé-diffusion
 - France câbles et radio
 - Electrique
 - Météorologique
 - 81 Altitude en mètre
 - ICPE
 - Militaire
 - Environnement
 - S1 Site naturel
- Autres emprises :**
- Grand tuyau
 - Vole Express :
 - Type de zone tampon (m)
 - Publicité interdite
 - Uniquement les constructions liées à la voie
 - Habitat interdit
 - Cours d'eau
- Zone inondable :**
- Type d'aléa
 - Aléa très fort
 - Aléa fort
 - Aléa moyen / faible
 - Zone à risque de glissement de terrain
- Monument historique :**
- Bâtiment et emprise - N° 12
 - Périmètre 500m
- Fond de plan :**
- Limite administrative communale
 - Parcelle cadastrale
 - Voirie
 - Bâtiment
 - Dalle en béton
 - Mangrove
 - Espace maritime de la commune
 - Récif
- Monument historique :**
- Cotation
 - 100 Distance en mètre

Echelle officielle de représentation : 1 / 5 000



Pour connaître les contraintes affectant l'occupation ou l'utilisation du sol, règlement graphique et règlement écrit doivent être consultés de façon complémentaire, ainsi que les autres plans et documents composant le PUD.

Données sources :
 Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie / DITTT : parcellaire (décembre 2022)
 Ville de Nouméa : Service de l'Information Géographique : limites administratives - voirie
 Service du Développement Urbain : ensemble des données PUD
 GIE SERAIL - bâti

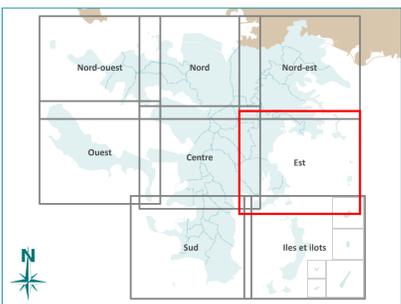


Plan d'Urbanisme Directeur

Révision approuvée par délibération de l'assemblée de province Sud n° 2-2020 / APS du 13 février 2020
 Modification simplifiée n° 1 approuvée par délibération de l'assemblée de province Sud n° 71-2021 / APS du 20 octobre 2021
 Modification n° 1 approuvée par délibération de l'assemblée de province Sud n° 8-2023 / APS du 16 février 2023

Règlement graphique

Carte de servitudes d'utilité publique



Conception :
 Service du Développement Urbain (VDN - DU - SDU)
 Tél : 27.98.10 - Mé : concertation.pud@ville-noumea.nc
 Service de l'Information Géographique (VDN - SG - SIG/DGC)
 Tél : 23.22.47 - Mé : mairie.sig@ville-noumea.nc

